



FORMULAIRE D'INSCRIPTION STAGE PÂQUES DU AU 2026

Nom : Prénom :

Date de naissance / / Adresse :

Code postal : Ville:

N° téléphone : Email :

Nom, prénom et date de naissance du responsable légal :

Pour les mineurs : Monsieur ou Madame autorise mon fils/ma fille à participer à toutes les activités du YCVL, certifie qu'il/elle est apte à nager 25 m et qu'il/elle ne présente aucune contre-indication médicale (merci de fournir le questionnaire de santé FFV pour les mineurs ou un certificat médical).

Barrer les mentions inutiles : En autorisant les sorties de l'enfant, le club décline toute responsabilité si la décharge est signée.

- N'autorise pas/ autorise mon fils/ma fille à quitter seul/e le Club après les cours.

Droit à l'image : Je soussigné autorise le YCVL à exploiter les photos et vidéos de mes enfants ou de moi-même, prises dans le cadre des cours de voile, sur l'eau ou sur la terre, pour la communication du club sur son site internet et sur les réseaux sociaux.

Date, lieu : Signature / lu et approuvé

Matin

- 09h00-11h30 OPTI-MOUSS (6-10 ans)
- 09h00-12h00 CATAMARAN T1 (10-15 ans)

Après-midi

- 13h30-16h00 OPTI-MOUSS (6-10 ans)
- 13h30-17h00 CATAMARAN T1 (10-15 ans)

TARIFS POUR UN STAGE DE 5 DEMI JOURNÉES DU LUNDI AU VENDREDI :

Catamaran T1 (½ journée) : **160€** Opti-Mouss : **145€**

****Ajouter les 14.50 euros de licence FFV obligatoire. L'adhésion est comprise dans le prix du stage *****

L'inscription sera confirmée seulement après un versement de 50 euros d'arrhes minimum.
En cas de désistement la veille ou le jour du début du stage, les arrhes seront conservées.



Extraits conditions générales de vente :

Annulation pour cause d'intempéries ou toutes autres raisons indépendantes de notre volonté :

L'annulation partielle ou totale d'une séance pour des raisons de sécurité relève de la seule responsabilité du Chef de Base ou du RTQ désigné. Cette annulation faisant partie intégrante d'une activité de pleine nature, ne donnera lieu à aucun remboursement ou avoir. Cependant, le cours sera prioritairement remplacé par un cours théorique à terre, des activités sportives ou ludiques. Des séances de récupération pourront être reprogrammées sur d'autres stages par le chef de base selon les effectifs et le nombre d'annulations de séances.

Annulation de la part d'un des participants :

En cas d'annulation de votre part plus de 14 jours avant le début du stage, le stage vous sera remboursé intégralement. Entre le 14e jour et le jour précédent le début du stage, le stage pourra vous être remboursé sur présentation d'un certificat médical de contre-indication. Une nouvelle date de stage pourra vous être proposée dans le courant de l'année civile. Une annulation le premier jour du stage ne donnera lieu à aucun remboursement. Le Passeport Voile ne pourra en aucun cas être remboursé.

Cadre réservé à l'administration

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Chèque : Banque / No | <input type="checkbox"/> CB | <input type="checkbox"/> Espèces |
| <input type="checkbox"/> Virement | <input type="checkbox"/> Coupons Sport | <input type="checkbox"/> Chèques Vacances |

Commentaires :